



CE QUE MARIANNE EN PENSE

Excommunication

“LE MONDE” SONNE LA CHARGE

L'heure est-elle (à nouveau) aux listes de « mal-pensants » à excommunier ? La question se pose à la lecture d'un long article du journal *le Monde* consacré à la dénonciation de l'« étrange bienveillance » des élites envers Éric Zemmour. On y trouve la confirmation de la porosité des milieux de la bourgeoisie d'affaires avec le candidat d'extrême droite, fort libéral en matière économique, au contraire d'une Marine Le Pen bien trop « populiste » pour séduire cette droite d'argent conservatrice.

Mais le journal vespéral en profite pour tacler deux penseurs éminents, accusés de complaisance à l'endroit d'Éric Zemmour : Jacques Julliard, éditorialiste de *Marianne*, et le philosophe Marcel Gauchet, tous deux au banc des accusés. Le premier pour avoir écrit que Zemmour mettait « fin à l'insupportable ronronnement de la précampagne présidentielle ». Le second pour avoir jugé que le polémiste « parle de ce dont il faut parler et dont les autres ne parlent pas ».

Ces deux intellectuels ont commis un crime suprême : ils observent, écoutent, s'interrogent. Sans souscrire pour autant aux propositions d'Éric Zemmour. Ainsi, dans *la Croix*, Marcel

Gauchet souligne que « la règle démocratique devrait être l'absence totale de tabou dans l'expression des préoccupations des citoyens, à la seule condition du respect de la dignité de chacun », en ajoutant aussitôt qu'il s'agit d'« une ligne rouge avec laquelle [Zemmour] flirte dangereusement ». Quant à Jacques Julliard, il est encore plus net, écrivant dans ces pages que Zemmour « ne propose aucune solution viable aux problèmes qu'il soulève », et que « sa tentative de réhabilitation de Pétain, dont il prétend qu'il aurait défendu les juifs français contre les juifs étrangers, est à la fois scandaleuse et inexacte ».

On est donc en droit de se demander quelle est la réelle volonté du *Monde* : faire la lumière sur des complicités objectives ou postuler que tout intellectuel qui esquisserait le début d'une réflexion non conforme à la doxa sur quelques sujets tabous glisserait dangereusement sur la pente du fascisme ? « Qu'on me donne six lignes écrites de la main du plus honnête homme de France, et j'y trouverai de quoi le faire pendre », écrivait le baron de Laubardemont. Cette maxime reste malheureusement en vigueur, au mépris des règles censées fonder un débat honnête. ■ THOMAS VALLIÈRES

Israël

TOUCHE PAS À MON CULTÉ !

En Israël, on peut rigoler avec la religion, mais pas avec les religieux. Le ministre des Cultes, Matan Kahana, l'a appris à ses dépens. Depuis plusieurs semaines, il est l'objet de menaces de mort répétées. Son péché ? Vouloir introduire des modifications sur plusieurs activités jusque-là réservées au tout-puissant Grand Rabbinat, comme les codes alimentaires ou encore les modalités de prières au Mur des lamentations. Autant de privilèges que Matan Kahana – membre du parti de l'actuel Premier ministre, Naftali Bennett, qu'on ne peut soupçonner d'athéisme – a eu le malheur de vouloir toucher. Résultat : dans un pays dont les fondements sont a priori laïques, en tout cas non religieux, l'homme fait l'objet d'une « fatwa » locale, un décret nommé « din rodef », qui autorise l'exécution extrajudiciaire d'une personne considérée comme « persécuteur du peuple juif ». La dernière fois qu'un tel appel au meurtre a été publié, c'était contre le Premier ministre Yitzhak Rabin, assassiné quelques mois plus tard. Autant dire que la menace est sérieuse et que la raison doit vite reprendre ses droits. ■ STÉPHANE AUBOUARD

Relocalisations

UN COMBAT QUI RESTE À MENER

Il est de bon ton de parler des relocalisations sur le territoire national, rompant ainsi avec des années d'errance intellectuelle sur le sujet. Mais quand il faut passer à l'acte, il n'y a plus grand monde. Résultat : le retour d'entreprises ayant délocalisé se fait à un rythme d'escargot. Selon le bilan de la société Trendero, qui a étudié

le phénomène, il y a bien eu un léger frémissement en 2021, avec 84 relocalisations sur onze mois, contre 10 à 20 par an lors de la décennie précédente. C'est maigre. On comprend mieux pourquoi l'industrie ne représente plus que 10 % du PIB et pourquoi le déficit commercial ne cesse de se creuser. En fait, ce sont surtout des PME qui rapatrient

des activités. Les grands groupes, eux, continuent de garder l'œil sur la ligne bleue des délocalisations, souvent motivées par la seule logique de la recherche d'une main-d'œuvre payée à vil prix et d'avantages fiscaux conséquents. À preuve, la décision de Renault, pourtant gavé de fonds publics, d'abandonner

la fonderie aveyronnaise Sam, sans aucune justification économique. Résultat : en termes de création d'emploi, le bilan des maigres relocalisations reste très faible. Conclusion de l'économiste orthodoxe Jean-Marc Daniel dans *les Échos* : « Relocaliser, c'est un mauvais combat ! » Mais délocaliser, c'est une vraie victoire. ■ FRANÇOIS DARRAS